



## Avis public

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-01

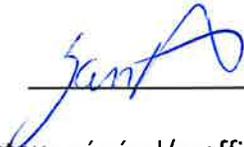
La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité le 09 juin 2025:

**Règlement numéro 2025-01 décrétant des travaux d'alimentation et de distribution d'eau potable, de collecte d'égouts, de voirie et de traitement des eaux usées dans le secteur Gascons, comportant une dépense de 56 596 000\$ ainsi qu'un emprunt au montant de 14 293 528\$ remboursable en 40 ans.**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 12 juin 2025.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible à l'hôtel de ville situé au 494 route 132, Port-Daniel, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 16 juin 2025.

  
\_\_\_\_\_  
Yan Ritchie  
Directeur général/greffier-trésorier